

PROJET
PÉDAGOGIQUE
MULTI- SITE
PÔLE SUD



Mis à jour en septembre 2024

Table des matières

I. SOCLE COMMUN DES MULTISITES	3
I) Descriptif de l'organisateur et du multisite	3
1) L'organisateur	3
2) Le fonctionnement général	4
3) Les horaires d'accueils	4
4) La politique tarifaire	4
5) Les inscriptions et les réservations	5
6) Présentation du multi sites du pôle SUD	6
II. SOCLE SPÉCIFIQUE DU MULTISITE PÔLE SUD	7
1) Les informations du muti sites du pôle SUD	7
2) L' équipe d'animation	8
3) Les ressources matérielles	10
4) Les objectifs généraux du muti sites+ les objectifs opérationnels et les projets	11
5) Organisation	21
6) Les contenus pédagogiques	22
7) Partenariats, collaboration et travail inter services	22
8) Évaluation et suivi	23
Conclusion	24

I) SOCLE COMMUN DES MULTI SITES

a) Descriptif de l'organisateur et du multisite :

1) L'organisateur

La Communauté de communes Convergence Garonne est un EPCI issu de la fusion de la Communauté de communes Coteaux de Garonne, de la Communauté de communes de Podensac et 5 autres communes limitrophes (Cardan, Escoussans, Lestiac sur Garonne, Paillet, Rions).

La Communauté de communes Convergence Garonne est composée actuellement de 27 communes rassemblant 32 400 habitants sur un territoire rural.

Le siège de l'organisateur de la Communauté de communes Convergence Garonne se situe aux

12 rue de maréchal Leclerc de Hauteclocque à Podensac (33720).

La collectivité a décidé de mettre en place un fonctionnement d'accueil de loisirs en multisite pour les temps du périscolaire du mercredi et pour les temps extrascolaires des vacances :

- Un 1^{er} pôle (pôle sud) regroupant 3 accueils de loisirs situés sur les communes de Cérons, Landiras et Preignac
- Un 2^e pôle (pôle Sud) regroupant 3 accueils de loisirs sur les communes de Podensac, Portets, et Virelade
- Un 3^e pôle (pôle Est) regroupant 4 accueils de loisirs sur les communes de Béguey, Cadillac, Loupiac et Rions (les 4 sur le temps périscolaire du mercredi et les 2 premiers sur le temps extrascolaire).

2) Le fonctionnement général

Le règlement intérieur est commun à l'ensemble des accueils de loisirs en gestion directe de la collectivité.

Le calendrier des ouvertures et fermetures des structures de l'ensemble de la collectivité.

PÔLES	STRUCTURES	PÉRISCOLAIRES		VACANCES				
		MERCREDI	HIVER	PRINTEMPS	JUILLET	AOUT	TOUSSAINT	NOËL
SUD	PODENSAC	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert		Ouvert	Toute la période
	PORTETS	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	2 dernières semaines	Ouvert	
	VIRELADE	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert		Ouvert	
SUD	CERONS	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	3 premières semaines	Ouvert	
	LANDIRAS	Ouvert	Ouvert	Ouvert	3 premières semaines	Dernière semaine	Ouvert	
	PREIGNAC	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	première semaine	Ouvert	2 ^e semaine
EST	BEGUEY	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Dernière semaine	Ouvert	
	CADILLAC	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	3 premières semaines	Ouvert	2 ^e semaine
	LOUPIAC	Ouvert						
	RIONS	Ouvert						

3) Les horaires d'accueil

Selon le temps d'accueil, 1 ou 2 possibilités d'accueils s'offrent aux familles

- En journée ou demi-journée les temps périscolaires (mercredi)
- Uniquement en journée sur le temps extrascolaire (vacances)

Inscription à la journée	Inscription à la demi-journée (uniquement les mercredis en période scolaire)
Arrivée de 7h30 à 9h Temps d'accueil de 9h à 17hDépart de 17h à 18h30	<u>Matinée</u> Temps d'accueil de 7h30 à 9h Temps d'accueil de 9h à 13h30 Départ de 13h30 à 14h <u>Après-midi</u> Temps d'accueil de 11h30 à 12h Temps d'accueil de 12h à 17h Départ de 17h à 18h30

4) La politique tarifaire

Pour les accueils e loisirs communautaires, le tarif est calculé selon le quotient familial (QF) établi par la CAF/MSA et remis à jour annuellement, au 1er février de chaque année

Accueil de loisirs – Coût journée	
Taux d'effort social	1.02%
Tarif plancher	4.70 €
Tarif plafond	16.50 €

Accueil de loisirs – Coût demi-journée	
Taux d'effort social	0.62 %
Tarif plancher	3.10 €
Tarif plafond	9 €

Accueil de loisirs – Coût journée séjour	
Taux d'effort social	2.53 %
Tarif plancher	10 €
Tarif plafond	42 €

Les modalités de calcul sont les suivantes :

Tarif : Quotient Familial (QF) * Taux d'Effort Social (TES)

En cas de non transmission du quotient familial ou d'un avis d'imposition, à jour, par les familles, le prix plafond sera appliqué. Tout changement de situation doit être signalé et sera pris en compte pour la facture suivant le signalement, sans effet rétroactif.

5) Les inscriptions et réservations

Afin de procéder à leur inscription, les familles doivent

- Se créer un compte sur le portail famille de la communauté de communes Convergence Garonne
- Remplir un dossier d'inscription en ligne
- Fournir les documents demandés dans le dossier administratif annuel
- Signature du dossier et règlement intérieur numériquement
- Validation par le service enfance animation
- Réservation des créneaux lors des périodes en rapport

Les documents à fournir sont :

- N° allocataire CAF ou MSA ou avis imposition du foyer
- Attestation assurance Responsabilité civile et extrascolaire de l'année en cours
- Copie des vaccins à jour
- Si PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) : fournir la copie
- Si un jugement entraînant une organisation particulière, fournir la copie pour en assurer l'application par l'équipe.

Annulation / absence :

Pour les mercredis scolaires : l'annulation sera prise en compte et non facturée une semaine avant la date annulée (Exemple : réservation dimanche 3 septembre, annulation non facturée jusqu'au lundi 28 août inclus).

Pour les vacances scolaires : l'annulation sera prise en compte et non facturée une semaine avant le début de la période. Voir le calendrier en annexe.

Seules les absences sur certificat médical fourni dans les 48h via l'espace citoyen ne seront pas facturées.

Toutes absences non justifiées seront facturées.

Facturation :

La facturation s'effectue à période échue.

Elle est assurée par le service facturation, l'envoi des factures est réalisé PAR MAIL et/ou courrier aux bénéficiaires qui n'ont pas de mail courant de la première semaine de chaque mois. Votre facture sera visible sur votre espace du portail famille au cours de cette même semaine. Une attestation fiscale et/ou une facture acquittée peuvent être demandées au service facturation.

Toute facture non soldée avant la clôture de régie mi-décembre de chaque année sera mise entrésorerie.

Pour informer d'une situation particulière ou exceptionnelle, les familles peuvent adresser un courrier à l'attention du Président de la Communauté de communes.

- par chèque à l'adresse de paiement indiquée sur la facture ;
- en CR CESU (dématérialisé via votre espace personnel (code NAN 1669988) sur le site www.cr-cesu.fr ;
- par carte bancaire ou virement bancaire directement sur le site PayFip (identifiant structure : 07 2018)
- par carte bancaire (sans plafond) ou numéraire (max 300€) dans les bureaux de tabac partenaire grâce au DATAMATRIX ;
- par carte bancaire, directement au Service de Gestion Comptable de La Réole – 10 place Albert Rigoulet – 33910 La Réole

Les modalités de facturation seront identiques aux modalités habituelles (Cf. : règlement intérieur des accueils de loisirs)

6) Présentation des 3 structures sur les 3 pôles

- Structure du pôle NORD
- Structure du pôle SUD
- Structure du pôle EST



II) SOCLE SPECIFIQUE DU POLE SUD

1) Le multisite Pôle Sud (Cérons-Landiras-Preignac)

- Communauté de Communes Convergence Garonne
12 rue Maréchal Leclerc de Hauteclouque
33720 Podensac
- Tel : 05-56-76-38-00
- Mail : contact@convergence-garonne.fr
- Président :
M. Jocelyn DORE

- Service enfance
3 bis rue Maréchal Leclerc de Hauteclouque
33720 Podensac
- Tel : 05-56-76-38-00
- Responsable :
M LESCURE Jonathan
- Vice-président :
M. Jean Patrick SOULE

- Accueil multisites Pôle SUD
- Directeur :
M. Michel LALLOZ
06.20.47.40.74
- Directeur adjoint :
M. Julien IGONIN
06.26.01.05.05
- Mail: enfancepolesud@convergence-garonne.fr

SITE CERONS

n° 0330865AP000224-E01
n° 0330865CL000523
Groupe scolaire Place du Général de Gaulle 33720 CERONS

SITE LANDIRAS

n° 0330865AP000224-E01
n° 0330865CL000523
Groupe scolaire Rue André Dubourg 33720 LANDIRAS

SITE PREIGNAC

n° 0330865AP000224-E01
n° 0330865CL000523
Groupe scolaire Rue des écoles 33210 PREIGNAC

Maternelle

06.03.12.03.10

Référente Shannon BOUE

Elémentaire

06.03.04.81.84

Référent Stéphanie DOS SANTOS

Maternelle

06.17.58.50.84

Référente Corinne COLIN

Elémentaire

06.09.22.06.36

Référente Manon ANGLADE

Maternelle

06.03.20.56.42

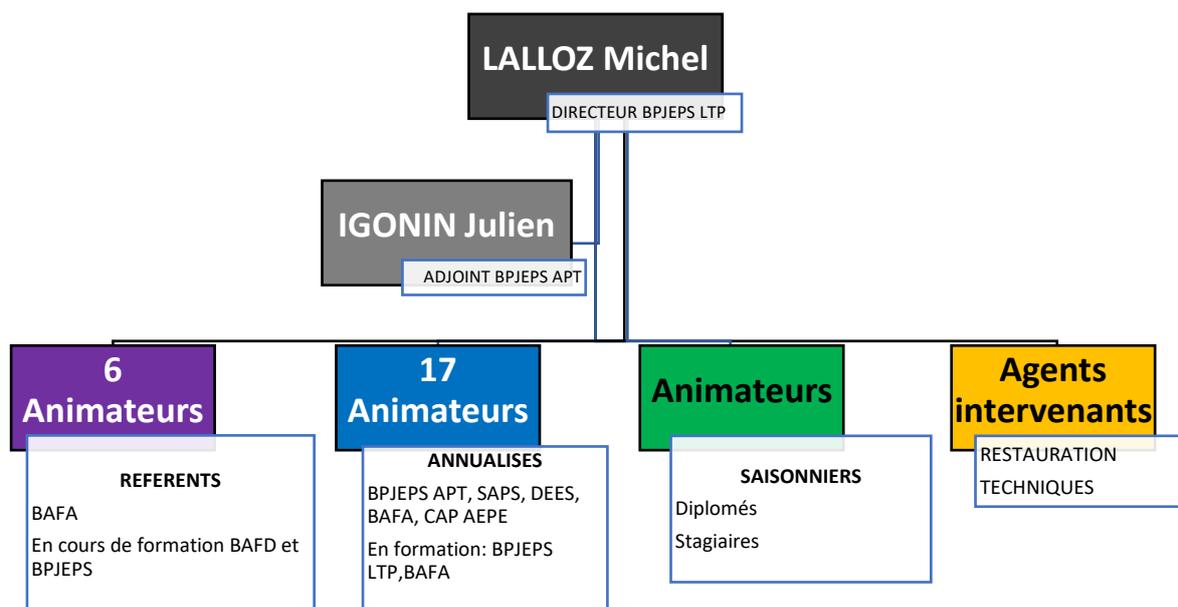
Référente Laura DARNICHE

Elémentaire

06.03.28.99.79

Référent Olivier BARDEAU

2) Équipe d'animation :



• Formation et accompagnement.

- B.A.F.A. : Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animation
- B.A.F.D. : Brevet d'Aptitude aux fonctions de Direction
- C.A.P.A.E.P.E. : Certificat d'Aptitude Professionnelle Accompagnement Educatif Petite Enfance
- BAC PROFESSIONNEL SERVICE A LA PERSONNE
- B.P.J.E.P.S. APT : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et Sportive, Activités Physiques pour Tous.
- B.P.J.E.P.S. LTP : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et Sportive, Loisirs Tout Public.
- D.E.E.S : Diplôme d'Etat d'Eduteur Spécialisé
- S.B. : Surveillant de Baignade
- P.S.C.1 : Prévention et Secours Physique de niveau 1

Le directeur de pôle

Sous la responsabilité du chef de service, le Directeur multisites est **responsable de la gestion administrative et financière** de son pôle animation multisites. A cet effet, il garantit le respect des réglementations et des normes d'hygiène et de sécurité en matière d'accueils de mineurs. Il organise l'accueil des familles et maîtrise le logiciel métier en charge de la réservation et du pointage. Il est garant de la mise en application des procédures existantes au niveau de la collectivité et du service. Il est également force de proposition afin de permettre leur optimisation.

Au niveau managérial, il est responsable de l'encadrement, de l'accompagnement et de la montée en compétence des agents de leur pôle. Il planifie l'organisation du travail de ses agents (quotités horaires, congés) et s'assure des recrutements en fonction des besoins de service conformément à la réglementation des taux d'encadrement.

Au niveau de la dynamique pédagogique, il conceptualise et pilote les projets pédagogiques du multisite (et APS) et s'assure de sa mise en œuvre. Il organise l'accueil des mineurs avec son

équipe et coordonne la mise en place des projets de qualités et des activités proposés aux enfants par l'équipe d'animation.

Enfin, le Directeur des accueils de loisirs multisites contribue aux côtés des autres directeurs à la valorisation du service.

Le directeur adjoint de pôle

Sous la responsabilité du Directeur de pôle multisites, le Directeur Adjoint **organise l'accueil** des mineurs avec les équipes d'animation. A cet effet, il est en charge de l'accueil des familles et de la mise en application des process afférents. Il participe à l'élaboration du projet pédagogique dans les accueils de mineurs et s'assure de son application. Il valide les activités et projets de qualité proposés aux enfants par son équipe d'animateurs et garantit le respect de la réglementation en matière d'accueil collectif de mineurs, d'hygiène et de sécurité.

En matière d'**encadrement de proximité**, il assure une présence quotidienne et systématique sur les sites d'accueil et accompagne les équipes dans l'exécution des missions et la mise en œuvre des actions pédagogiques du pôle. Il participe aussi au recrutement des animateurs et à leur déploiement en fonction des besoins du service et conformément à la réglementation en matière de taux d'encadrement.

Sur le plan de l'**accompagnement aux missions de direction**, le Directeur Adjoint participe à l'élaboration et l'exécution du budget du pôle. Il participe à l'élaboration de la délégation des missions du pôle, et rend compte des activités du pôle à sa hiérarchie. En l'absence du directeur il supplée aux missions de celui-ci.

L'animateur référent structure

L'animateur référent est le relai de la direction du site sur le terrain. Il incarne la structure pour les familles et les partenaires (Mairies, intervenants etc...). Il est la garant du cadre pédagogique proposé par la direction des structures et du projet de service. Il assure un accueil de qualité et adapté au public dans le cadre des accueils péri et extra-scolaires (vacances, mercredi avant et après la classe, sorties, séjours) et propose, conçoit et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre des orientations pédagogiques de la structure adaptées à l'accueil régulier ou irrégulier d'enfants.

L'équipe d'animation

L'animateur accueille les enfants et les familles en toute sécurité dans le cadre des accueils de loisirs extrascolaire et/ou périscolaires (vacances, mercredis scolaires, avant et après l'école, sortie, séjours). Il propose, conçoit et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre des orientations pédagogiques de la structure adaptées à l'accueil régulier ou irrégulier d'enfants.

Le personnel de service assure l'organisation de la cantine (préparation repas, mise en place) la gestion du quotidien et l'entretien des lieux sous la responsabilité du Directeur.

- Gestion des stocks
- Repas variés et équilibrés
- Désinfection des sanitaires
- Entretien sanitaire de toutes les salles utilisées dans la journée

Les menus de la semaine sont affichés dans les salles et accessible sur les sites internet des communes hôtes.

3) Ressources matérielles :

CERONS

Les locaux de l'Accueil de Loisirs sont ceux de l'école maternelle pour les enfants âgés de 2 ½ à 5 ans en périscolaire (ALP) et en extra-scolaire (ALE).

- ❖ Salle de sieste
- ❖ Salle de classe
- ❖ Salle préfabriquée
- ❖ Cours de récréation

Pour les plus âgés (de 6 à 17 ans) l'accueil des mercredis (ALP : périscolaire) et pendant les petites et grandes vacances (ALE : extra-scolaire) est prévu dans l'école élémentaire.

- ❖ Salle de bibliothèque
- ❖ 1 salle de classe
- ❖ Salle communale
- ❖ Cours de récréation avec terrain synthétique

Cependant, il peut être envisageable d'accueillir les élémentaires et les jeunes à la plaine des Sports « Georges TACHON ».

Les repas sont réalisés sur place et consommés dans le restaurant scolaire.

LANDIRAS

Les locaux de l'Accueil de Loisirs sont ceux de l'école maternelle pour les enfants âgés de 2 ½ à 5 ans en périscolaire (ALP) et en extra-scolaire (ALE) et de l'école élémentaire pour les enfants âgés de 6 à 17 ans en périscolaire (ALP) et en extra-scolaire (ALE).

- ❖ Le préfabriqué périscolaire avec les 2 classes
- ❖ La salle de classe petite section avec la salle de sieste
- ❖ La cour de récréation maternelle et élémentaire
- ❖ Deux salles de classe élémentaire

Les repas sont réalisés sur place et consommés dans le restaurant scolaire.

A noter la proximité des lieux sportifs et associatifs qui améliore nettement la qualité de l'accueil :

- ❖ Deux terrains (type tennis), un city stade, skate parc.
- ❖ Un foyer municipal, une salle polyvalente, une bibliothèque municipale,
- ❖ Terrain de football, parcours de santé

PREIGNAC

Les locaux de l'Accueil de Loisirs sont ceux de l'école maternelle pour les enfants âgés de 2 ½ à 5 ans en périscolaire (ALP) et en extra-scolaire (ALE).

- ❖ Salle de classe petite section (ALE)
- ❖ Salle de sieste
- ❖ Salle de motricité
- ❖ Deux cours de récréation
- ❖ Salle étage (ALP)

Pour les plus âgés (de 6 à 17 ans) l'accueil des mercredis (ALP : périscolaire) et pendant les petites et grandes vacances (ALE : extra-scolaire) est prévu dans l'école élémentaire.

- ❖ Salle périscolaire

- ❖ Salle préfabriquée
- ❖ Cours de récréation

Les repas sont réalisés sur place et consommés dans le restaurant scolaire

4) Rappel des objectifs éducatifs+ opérationnels + les projets

Les axes et les intentions éducatifs définis par l'organisateur

La Communauté de Communes Convergence Garonne a décliné par le biais de son Projet Social de Territoire un ensemble d'objectifs et de cibles repérées comme prioritaire afin de permettre un développement harmonieux et adapté de la jeunesse de son territoire.

Afin de répondre à ces enjeux, la Communauté de Communes a défini 3 axes principaux au sein de son projet éducatif. Ces axes se déclinent ensuite en orientations éducatives associées.

AXE 1 : Contribuer à l'épanouissement personnel et social des enfants et des jeunes.

AXE 2 : Accompagner l'enfant et le jeune dans la construction de son parcours de vie en favorisant l'accès à tous les domaines d'enjeux sociaux et sociétaux.

AXE 3 : Favoriser l'émergence d'une identité territoriale en valorisant le patrimoine et les ressources locales.

- **Thématiques abordées :**

Cette année les thématiques communes sont pour 2024-2025 :



LA NOTION DE VIVRE ENSEMBLE AU SEIN DES ACCUEILS DE LOISIRS :

- ✓ DÉVELOPPER UN CADRE D'APPRENTISSAGE DE LA VIE EN COLLECTIVITÉ, DANS UN GROUPE, DANS UN ENVIRONNEMENT
- ✓ APPORTER UNE VIE EN COLLECTIVITÉ HARMONIEUSE
- ✓ DEVELOPPER L'INCLUSION DE TOUS LES ENFANTS DANS LA JOURNEE
- ✓ CREER DU LIEN ENTRE LES GENERATIONS
- ✓ DEVELOPPER DU LIEN A TRAVERS DES SEJOURS

- ✚ Créer des outils pour réguler les règles avec des fresques, images, temps de discussion, débats
- ✚ Effectuer des bilans de journées et d'activités
- ✚ Participation collective au rangement
- ✚ Cohésion de groupe : tolérance, respect, entraide
- ✚ Communication adaptée au public, être juste et transparent dans les explications apportées
- ✚ Organiser et adapter des activités pour tous en tenant compte des capacités de chacun
- ✚ Impliquer les plus grands dans l'accompagnement des plus petits
- ✚ Ecoute : besoins individuels de l'enfant
- ✚ Mise en place de repère temporel en passant par le visuel
- ✚ A travers des rencontres avec les structures de personnes âgées
- ✚ Mise en place d'activité communes

LE RYTHME ET LE CHOIX DE L'ENFANT

- ✓ DÉVELOPPER UN CADRE ADAPTEE A L' ENFANTS EN PRENANT EN COMPTE SON ENVIRONNEMENT
- ✓ ACCUEILLIR L'ENFANTDANS UN CLIMAT SECURISANT
- ✓ DEVELLOPPER L'AUTONOMIE AFIN DE LEUR PERMETTRE DE CHOISIR PAR EUX-MEMES

- ✚ Mise en place de différents lieux de vie sur les structures
- ✚ Mise en place de temps d'échange sur le choix des projets/activités
- ✚ Être à l'écoute
- ✚ Proposer des ½ journées avec un choix d'activité

PERMETTRE À L'ENFANT DE DÉCOUVRIR, DE COMPRENDRE ET D'AGIR SUR SON ENVIRONNEMENT

- ✓ DÉVELOPPER LES ACTIONS POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT
- ✓ APPORTER UNE CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET LA FLORE LOCALE
- ✓ APPORTER UNE CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ET DE CES RESSOURCES

- ✚ Trier, recycler, donner une seconde vie aux déchets via les activités
- ✚ Création espace jardin
- ✚ A travers la mise en place de projet avec l'auringleta, l'ENS...
- ✚ Utilisation d'espace jardin
- ✚ En privilégiant des sorties de proximité
- ✚ En projetant sur l'année des rencontres avec d'autres accueil de loisirs
- ✚ Activités menées sur le territoire local et au-delà des frontières

L'ALIMENTATION DURABLE

- ✓ SENSIBILISER A UNE ALIMENTATION RESPONSABLE
- ✓ AMENER L'ENFANT A DECOUVRIR LE JARDIN CULTIVER ET PRODUIRE
- ✓ SENSIBILISER A LA BIODIVERSITE
- ✓ FAIRE EVOLUER LES PRATIQUES ALIMENTAIRES

- ✚ Ateliers de jardinage avec les produits de saison
- ✚ Ateliers culinaire en coopération avec les restaurants scolaire
- ✚ Création de livre de recette
- ✚ Sensibilisation sur le gaspillage alimentaire

LA PLACE DES FAMILLES AU SEIN DES ACCUEILS DE LOISIRS

- ✓ FORTIFIER LE LIEN ENTRE LES FAMILLES ET L'ACCUEIL
- ✓ OPTIMISER LA COMMUNICATION
- ✓ METTRE EN PLACE DES ATELIERS COMMUNS
- ✓ IMPLIQUER LES FAMILLES DANS DES PROJETS

- ✚ Mise en place de conseil de structure
- ✚ Programmer des activités avec les familles sur des temps de fonctionnement
- ✚ Fluidifié l'échange sur la présentation des projets et actions
- ✚ Mise en place de « journées Portes ouvertes »
- ✚ Valorisation des projets sur différents temps de l'année

L'ACCUEIL DE LA DIFFERENCE ET DU HANDICAP

- ✓ PROMOUVOIR L'INCLUSION
- ✓ SENSIBILISER LES ENFANTS A LA TOLERANCE
- ✓ CREATION D'OUTILS DE PARTAGE
- ✓ PROPOSER DES ACTIVITES ADAPTEES ET ADAPTABLE

- ✚ Sensibiliser aux différentes formes d'handicap
- ✚ Mettre en place des outils d'accompagnement
- ✚ Valorisation des projets sur différents temps de l'année

LE SPECTACLE VIVANT:

- ✓ EVEILLER LES ENFANTS
- ✓ PERMETTRE AUX ENFANT DE S'EXPRIMER
- ✓ STIMULER LA CREATIVITE ET LA CURIOSITE

- ✚ Sensibiliser aux différentes formes de l'art
- ✚ Mettre en place des spectacles vivant sur différentes thématiques
- ✚ Concevoir en groupe des scénettes
- ✚ Sensibiliser aux arts vivants
- ✚ Valorisation des projets sur différents temps de l'année

- **Objectifs généraux** : Finalités éducatives du projet, en lien avec le projet éducatif de la collectivité
- **Déclinaison des objectifs généraux en objectifs opérationnels et moyens**

EDUCATION ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- **Notre planète « Prendre conscience de notre environnement afin d'agir ensemble pour le protéger »**
 - **Année 2024-2025 ALP Cérons (-6 ans)**
 - ⇒ Ecocitoyen de demain
 - ⇒ Les enfants ambassadeurs du territoire
 - Moyens
 - Utilisation de matériel de recyclage
 - Intervention et sortie en lien (apiculteur, zoo...)
 - ✚ Mise en place de différentes thématiques (Faune-l'Espace-Sous-terrain-Flore)
 - ✚ Découverte de l'environnement proche afin de mettre en place différentes activités en lien (manuelle-créative-sportive)
 - ✚ Mise en place d'activité participative avec les familles

- **Découvre l'histoire du territoire «Evolution de l'homme à travers les âges»**
 - **Année 2024-2025 ALP Preignac (-6 ans)**
 - ⇒ Comprendre les différentes évolutions des modes de vie.
 - ⇒ Connaître le folklore à travers les temps
 - Moyens
 - Création d'un manuel d'histoire et d'une frise chronologique
 - Intervention et sortie
 - ✚ Création d'activité en fonction de l'époque (manuelles-sportives-culturelles)

- **Cultiver l'écocitoyen de demain «La nature à travers la peinture»**
 - **Année 2024-2025 ALP/ALE Preignac (+6 ans)**
 - ⇒ Se créer sa propre perception de la nature
 - ⇒ Transmettre son image de la nature
 - Moyens
 - Balade d'observation
 - Ateliers créatifs, documentation
 - ✚ Création de peinture sur la nature en fonction de la vision des enfants.

- **Ma Terre « Prendre conscience et préserver son environnement»**
 - **Année 2024-2025 ALP/ALE Landiras (-6 ans)**
 - ⇒ Ecocitoyen de demain
 - ⇒ Préserver un milieu naturel (Faune et Flore)
 - Moyens
 - Ateliers d'observation de la faune et partenariat avec l'auringleta
 - Ateliers créatifs : instruments, teintures, dessins en éléments naturels
 - ✚ Diffusion des photos et film sous forme de galerie
 - ✚ Participation des familles sur la « journée parentalité »

- **Environnement - Patrimoine et territoire « Ecocitoyen dans tous ses états»**
 - **Année 2024-2025 ALP/ALE Landiras (+6 ans)**
 - ⇒ Préserver la faune et la flore locale
 - ⇒ Sensibiliser à la pollution et lutter contre
 - Moyens
 - Randonnées pédestres, partenariat (l'auringleta...)
 - Ateliers d'observation et partenariat Office du Tourisme (Piste de Robin)
 - Ateliers sur le tri, la sensibilisation et la lutte contre les diverses pollutions
 - ✚ Création d'une piste de Robin sur Landiras avec l'office du tourisme
 - ✚ Randonnée écoresponsable avec les familles
 - ✚ Création d'un livre de recette en BD

SPECTACLE VIVANT

- **Nous dans tous nos états « Evolution de soi-même sur sa propre perception au sein des groupes»**
 - **Année 2024-2025 ALP/ALE Landiras (-6 ans)**
 - ⇒ Le savoir vivre ensemble
 - ⇒ Se connaître pour s'épanouir
 - Moyens
 - Exprimer ses émotions devant les autres
 - Réappropriation des outils en lien avec le projet de "moi dans tous mes états"
 - Contes sous format représentation théâtrale
 - ✚ Mise en scène de contes, avec différentes scènes et valorisation avec le spectacle de fin d'année et du festacle

- **Cultiver l'écocitoyen de demain « Histoire d'objet»**
 - **Année 2024-2025 ALP/ALE Preignac (+6 ans)**
 - ⇒ Création d'une chanson et l'illustrer
 - ⇒ Donner une seconde vie aux objets
 - Moyens
 - S'appuyer sur le projet EAC pour acquérir des méthodes
 - Récupération d'objet pour les transformer afin de les réutiliser.
 - Ateliers créatifs, documentation, inspirée Christian VOLTZ
 - ✚ Participation au programme de l'EAC
 - ✚ Mise en scène d'un spectacle (histoire d'objet) avec des éléments de récupération
 - ✚ Donner une seconde vie aux objets

LA PLACE DES FAMILLES

- **Notre planète « Prendre conscience de notre environnement afin d'agir ensemble pour le protéger »**
 - **Année 2024-2025 ALP/ALE Cérons (-6 ans)**
 - ⇒ Les enfants ambassadeurs du territoire
 - ⇒ Intégration des parents sur les projets
 - Moyens
 - Mise en place d'ateliers participatifs sur la structure
 - Valorisation systématique en fin de cycle (exposition, atelier partage, goûter partagé)
 - ✚ Mise en place d'atelier de partage avec les familles autour d'utilisation de matériel de seconde mains

- **Nous dans tous nos états « Evolution de soi-même sur sa propre perception au sein des groupes»**
 - **Année 2024-2025 ALP/ALE Landiras (-6 ans)**
 - ⇒ Appréciation du parent envers son enfant dans une structure
 - ⇒ Immersion des parents sur des étapes dans la construction d'un projet
 - Moyens
 - Expositions des étapes du projets
 - Spectacle de fin d'année sous forme de contes
 - ✚ Mise en scène de contes, avec différentes scènes et valorisation avec le spectacle de fin d'année et du Festacle
 - ✚ Co création et participation des familles sur la « journée parentalité »

- **Environnement - Patrimoine et territoire « Ecocitoyen dans tous ses états »**
 - **Année 2024-2025 ALP/ALE Landiras (+6 ans)**
 - ⇒ Développer une relation de confiance durable
 - ⇒ Développer le savoir vivre ensemble

Moyens

Co-construction de la randonnée avec les parents
Valorisation en fin de cycle

- 🚦 Randonnée écoresponsable avec les familles

- **Conseil de structure «Instaurer une collaboration»**
 - **Année 2024-2025 ALP/ALE POLE SUD**
 - ⇒ Inclure les familles dans l'évolution de la structure
 - ⇒ Instaurer un climat de confiance et d'échange

Moyens

Ateliers participatifs au sein des conseils de structures
Ateliers participatifs dans les projets

L'ACCUEIL DU HANDICAP

- **Nous dans tous nos états « Evolution de soi-même sur sa propre perception au sein des groupes »**
 - **Année 2024-2025 ALP/ALE Landiras (-6 ans)**
 - ⇒ Savoir vivre ensemble
 - ⇒ Identifier et accepter la différence

Moyens

Activités adaptées à tous
Atelier théâtre sur le vivre ensemble

LA MISE EN PLACE DES SEJOURS

- **Projet de séjours estivaux « Activités accessoires »**
 - **Année 2024-2025 ALP/ALE (+6 ans)**
 - ⇒ S'ouvrir vers l'extérieur
 - ⇒ Vivre en collectivité

Moyens

Orienter un séjour à l'extérieur du territoire
Organiser des activités ludiques et coopératives

L'ALIMENTATION

- **Environnement - Patrimoine et territoire «Ecocitoyen dans tous ses états»**
 - **Année 2024-2025 ALP/ALE Landiras (+6 ans)**
 - ⇒ Aménager et cultiver le jardin potager dans un respect environnemental
 - ⇒ Faire le lien entre ce que l'on cultive et mange

Moyens

Remise en fonction du jardin et le faire évoluer
Cahier de recette sous forme de BD
Atelier jardin avec une passerelle pour les enfants moins de 6 ans
Mise en place d'activité culinaire

- ✚ Création d'un livre de recette sous forme de BD
- ✚ Mise en place d'activité culinaire spécifique avec formation des animateurs
- ✚ Donner vie au jardin en toute saison

➤ **De la terre à l'assiette « Apprendre à produire, cultiver et consommer »**

○ **Année 2024-2025 ALP/ALE Cérons (+6 ans)**

- ⇒ Aménager et cultiver le jardin potager dans un respect environnemental
- ⇒ Observer et connaître la Faune et la Flore qui nous entoure
- ⇒ Faire le lien entre ce que l'on cultive et mange

Moyens

Remise en fonction du jardin et le faire évoluer

Balade d'observation et intervention prestataire

Mise en place d'activité culinaire

Travail collaboratif avec la Résidence Personnes Agées (recette d'antan)

- ✚ Création d'un livre de recette
- ✚ Mise en place d'activité culinaire spécifique avec formation des animateurs
- ✚ Donner vie au jardin en toute saison

DEPLOIEMENTS D'ACTION SPORTIVES EDUCATIVES

➤ **Sport et bien être « Adapter son activité et son équilibre alimentaire »**

○ **Année 2024-2025 ALP/ALE Cérons/Landiras (+6 ans)**

- ⇒ Donner la possibilité aux enfants d'accéder à une activité physique et sportive
- ⇒ Connaître les bases de la nutrition

Moyens

Proposer des cycles ludiques

Créer et élaborer des temps d'échanges avec la restauration

- ✚ Mise en place de cycle sportif

DEPLOIEMENTS D'ACTION INTERGENERATIONNEL

➤ **ECHANGE INTERGENERATIONNEL**

○ **Année 2024-2025 ALP Cérons/Landiras (+6 ans)**

- ⇒ Partager des moments conviviaux avec des personnes âgées
- ⇒ Créer du lien

Moyens

Proposer des rencontres (Partenariat RPA Cérons et Part'age Landiras)

Créer et élaborer des temps d'échanges avec différents supports d'activité

- ✚ Mise en place d'un cahier de suivi de visite

5) Organisation

• **Planning des activités :**

Les plannings d'activités sont affichées et accessible sur l'espace famille avant chaque périodes d'inscriptions. Les projets seront sous formes de cycles afin de permettre une continuité pédagogique.

• **Mode d'encadrement :**

Il faut bien distinguer les deux tranches d'âge car le taux d'encadrement diffère.

- **3/6 ans** : 1 adulte pour 8 enfants
- **+ 6 ans** : 1 adulte pour 12 enfants

NB : Un enfant scolarisé en grande section qui atteint l'âge de 6 ans, peut intégrer le groupe des plus de 6 ans. Cette transition ne pourra se faire qu'après réflexion entre l'équipe pédagogique et en second temps avec les parents puis l'enfant avec leur accord.

L'effectif de l'équipe d'animateurs varie en fonction du nombre d'enfants inscrits les mercredis et de même pendant les vacances scolaires. De plus, le recrutement de l'équipe (diplômé, stagiaire, non diplômé) s'effectue en fonction du taux d'encadrement réglementaire fixé par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Gironde.

• **Réglementation :**

L'accueil de loisirs, son équipe ainsi que les familles se doivent de se conformer aux différentes réglementation en vigueur :

- Règlement intérieur de la structure
- Règlement intérieur de la collectivité (pour les agents)
- Réglementation SDJES (Service Départemental de la jeunesse, de l'engagement et des Sports)

De plus, différents protocoles et procédures sont à prendre en compte :

- Plan Particulier de Mise en Sûreté
- Protocole sanitaire
- Procédure santé / accident
- Procédure incident
- Procédure événement grave

6) Contenus pédagogiques

• **Types d'activités proposées :**

L'équipe éducative et pédagogique développera sur chaque site des activités pluridisciplinaires, par exemple : culturelle, sportive, créative... de là, chaque animateur pourra développer ses projets liés à ses compétences spécifique.

Par conséquent, la complémentarité est une priorité à l'échelle du pôle. En effet chaque agent doit pouvoir intervenir sur les différentes structures de façon à assurer une continuité d'activités et d'assurer une continuité relationnelle sur l'ensemble de l'équipe.

Ainsi, les temps d'animations seront multiples pour répondre à l'ensemble des enfants. Et les familles auront un service identique quel que soit la structure fréquentée.

Le projet d'animation : Plusieurs périodes sont identifiées au cours de l'année et le public accueilli est peu variable. Des thèmes sont proposés à court terme ou moyen terme selon le type de période. Toutefois les programmes d'activités sont à titres indicatifs car ils peuvent évoluer en fonctions des attentes.

L'orientation des thèmes doit être un apport pour les enfants afin de leur permettre de développer : une ouverture sociale, culturelle, et de développer leur imaginaire. Pour cela, l'équipe doit s'appuyer sur son environnement pour développer ses actions en termes d'animation.

D'autre part, les projets mis en œuvre font l'objet d'une réflexion collective en lien avec les enfants, les partenaires*, les services internes et de même avec les familles.

Par ailleurs, les actions menées peuvent correspondre à des événements ponctuels, par exemple : tradition, compétition sportive (*dans le respect de la laïcité*). Les enfants peuvent être également porteur d'un projet pour lequel ils seront accompagnés par l'adulte.

C'est pourquoi il est important d'anticiper certaines actions qui nécessitent des préparations liées à des réservations, des échéances organisationnelles... Le groupe d'enfant peut de manière spontanée modifier ou remplacer une activité si-ils en ressentent le besoin. De même que l'enfant peut effectuer une activité de manière autonome.

Le planning est disponible pour les familles sur l'espace citoyen ainsi qu'afficher sur les lieux d'accueil

A noter que l'activité peut se poursuivre hors temps d'animation. C'est-à-dire en temps d'accueil du matin, du soir ou bien à la maison.

Engagée, l'équipe pédagogique proposera des temps d'animations de sorte à permettre aux enfants de découvrir des activités nouvelles et innovantes.

- **Méthodologie :** Démarche pédagogique utilisée (pédagogie active, apprentissage par le jeu, etc.).

7) Partenariats et collaborations et travail interservices

- **Partenaires institutionnels :** MSA-CAF
- **Partenaires locaux :** Associations, structures culturelles, intervenants extérieurs.
- **Implication des familles :** Modalités de communication avec les parents, participation des familles.
- **Projet interservices :** EAC , EEDD

Le pôle travaille en collaboration avec le Réseau de Lecture Publique, médiathèque, les pôles **Enfance-Animation**, les autres services de la CDC Convergence Garonne tels que le **Service Culture**, le **Service des Sport et vie associative**, le **Pôle D'Accompagnement Citoyen**, afin d'assurer une continuité en cohérence sur les pratiques éducatives liées au projet pédagogique.

8. Évaluation et suivi

De par son évaluation, le projet pédagogique est en constante évolution. Les propositions apportées au travail effectué permettent de le réajuster.

Évaluation du projet

- Quels moyens pour évaluer l'atteinte des objectifs fixés ?
- L'efficacité : l'objectif est-il atteint ? en quoi la situation initiale a-t-elle changé ? Quels sont les effets sur le public ciblé ?
- La cohérence : La démarche est-elle en adéquation avec les valeurs et ce qui a été décidé ?
- L'efficience : le rapport moyens utilisés/résultats
- Quels moyens pour évaluer la satisfaction des participants, des familles, de l'organisateur ? (Enquêtes de satisfaction, etc.)

Les réunions pédagogiques permettent les transmissions d'informations sur le fonctionnement, d'avoir une réflexion autour des projets d'animations, d'évaluer les actions menées mais également de réajuster le projet pédagogique si nécessaire.

Objectifs	Critères	Indicateurs	Outils de recueil de données
Développer la notion de vie en collectivité, et du savoir vivre ensemble	Rangement	Matériel rangé	Nombre de rappels
	Respect des règles de vie	Nombre de rappels	Cahier d'observation
	Temps en communs	Nombre d'actions + 6 / - 6	Plannings croisés et réunions communes
Favoriser le développement et le bien-être de l'enfant en respectant son rythme	Utilisation de différents espaces identifiables	Répartition des enfants	Bilan post animation
	Ateliers multidisciplinaires	Nombre d'actions menées	Listing de présences
	Echanges et prise en compte de la voix des enfants	Positionnement des enfants sur les activités de leurs choix	Listing des enfants sur les activités Répartition des groupes
Permettre à l'enfant de découvrir, de comprendre et d'agir sur son environnement	Utilisation de différentes possibilités de tri	Etats des poubelles Fonctionnalité des composts	Cahier de suivi des compost des restaurants scolaire
	Utilisation des espaces naturels	Projets autour des potagers Projets en lien avec la nature	Création de livres de recette Création artistique (exposition)
	Donner une seconde vie aux objets	Récupération d'objet (déchets et autres)	Rendus artistiques Quantité d'objets réutilisés
Sensibiliser à une alimentation durable	Sensibilisation au gaspillage	Poubelles (gouter, restaurant scolaire, pic-nic)	Cahier de suivi des compost des restaurants scolaires
	Créer son repas ou une partie	Mise en place d'atelier culinaire	Nombre d'activités culinaire

Fortifier le lien entre les familles et l'accueil	Fluidifier les échanges	Echanges de mail Echanges sur les accueils	Retour parents
	Participation des parents	Présences des familles : (expos-conseils de structure-activités)	Listing famille Retour famille
Promouvoir l'inclusion	Découvrir les spécificités de chacun	Connaissances des uns et des autres	Cahier d'observation
	Accepter les différences	Activité accessible à tous	Cahier d'observation
Eveiller les enfants aux spectacles	Evoluer l'expression des enfants	S'exprimer sur différentes formes	Mise en place d'atelier théâtrale
	Créer des spectacles	Participation/investissement des enfants (création et mise en scène)	Nombre d'activité avec une production Fréquentation des familles

Les temps de réunions sont fixés :

- ALE (vacances) : Réunion bilan après chaque période
- ALP (Mercredis) : Réunion de régulation 2 fois par mois
- ALE / ALE : Réunions 1 fois par semaine avec les équipes référentes

L'équipe s'appuie sur :

- Les fiches d'activités et les fiches actions
- Le nombre de participants sur chaque action / observation des comportements sur les actions / Bilan à chaud et à froid.
- L'avancement des projets / les bilans réalisés

Évaluation des personnels

Entretien annuel, bilan individuel, bilan d'équipes..., des stagiaires (entretiens avant stage, de mi-séjour, de fin de séjour). Un document de suivi est mis en place par agent afin d'acter des objectifs clairs et adaptés.

11. Conclusion

- **Synthèse des engagements** : Résumé des engagements éducatifs et perspectives d'évolution du projet.

Les enfants qui fréquentent la structure n'ont pas souvent d'autres alternatives. L'équipe pédagogique en a conscience et met tout en œuvre pour que ce ne soit pas juste un mode de garde mais un lieu de jeux, d'amusement et d'apprentissage dans le respect des règles de vie.